

Thème

Amélioration de la qualité environnementale des Etangs de la Loire
Programme « Etangs de la Loire »

Partenaires

Organisme porteur : Conseil Général de la Loire

Partenaires associés :

Fédération départementale des Chasseurs de la Loire

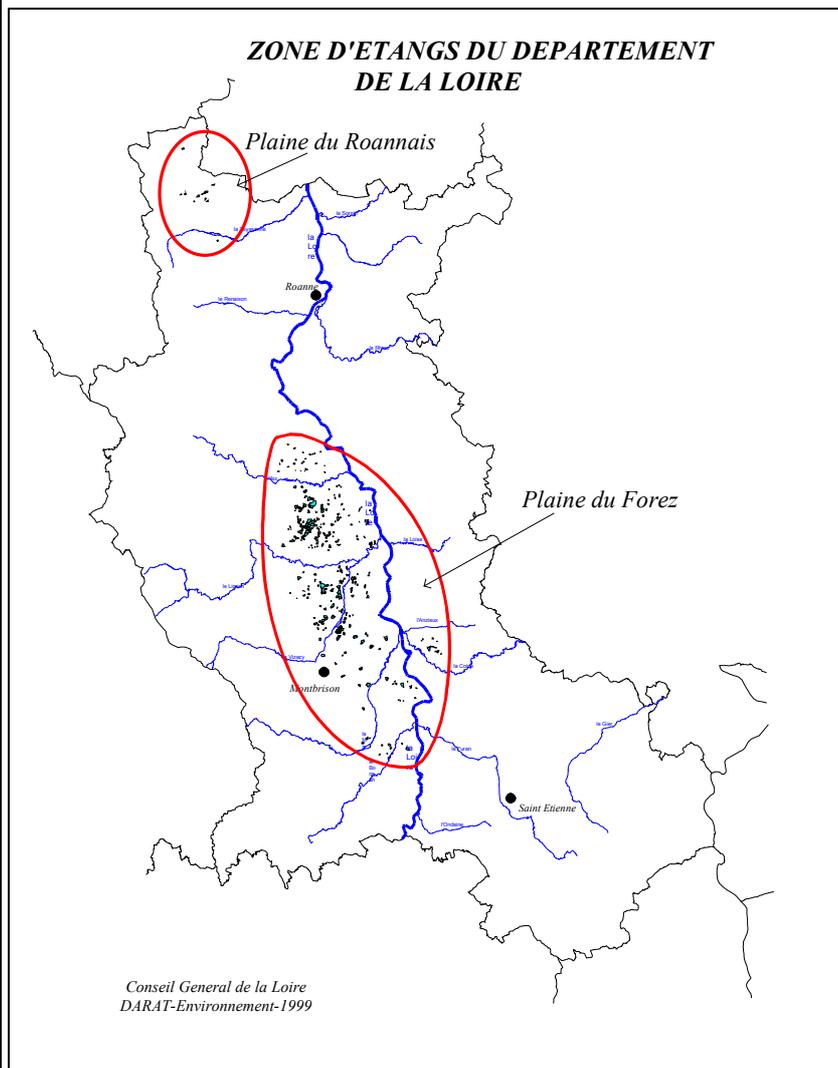
Syndicat des propriétaires des étangs du Forez

Personnes ressources et coordonnées :

CG 42 : Nicolas GUILLERME (04 77 48 40 27)

FDCL : Gilles CHAVAS (04 77 36 41 74)

Lieu et dates



Situation géographique :

Plaine du Forez et du
Roannais

Surface concernée :

670 ha de contractualisés
sur 1600 ha d'étangs au
total

Période de l'opération :

1999 / 2004

Objectif(s)

- Préservation et amélioration de la qualité écologique des étangs de la Loire (diversification des habitats, amélioration de la capacité d'accueil de la faune et de la flore)
- Augmentation de la connaissance écologique sur ces écosystèmes
- Sensibilisation des propriétaires, gestionnaires et du public à la valeur patrimoniale de ces étangs.

Méthode / outils / actions

Méthode : Aides techniques et financières auprès des propriétaires à l'entretien et à l'aménagement de leurs étangs

Outils : Conventions de gestion basée sur le volontariat entre le département et le propriétaire privé.

Actions :

- Aide à la conservation des ceintures palustres, à la réalisation de travaux sur les étangs
- Réalisation d'un diagnostic sur chaque site
- Réalisation d'inventaires et de suivis environnementaux sur les étangs contractualisés et ayant fait l'objet de travaux
- Réalisation d'une lettre thématique sur les étangs pour les propriétaires.

Résultats observés

Etude bilan et prospective prévue en 2004

Bilans intermédiaires : 88 étangs sous contrat dont 24 sites ont fait l'objet de travaux ; 70 étangs sont suivis sur le plan avifaunistique...

Cartographie (sur Système d'Information Géographique) des étangs contractualisés

Points forts

- Concertation et partenariat avec les acteurs locaux
- Amélioration de la connaissance des écosystèmes
- Sensibilisation des propriétaires
- Programme pragmatique
- Impact sur l'avifaune reconnu, mais qui reste à démontrer scientifiquement.

Points faibles & limites

- Suivis environnementaux à exploiter à l'échelle de la durée du programme
- Communication trop faible auprès du grand public
- Complexité de « l'écosystème étang »

Références & validation

Références bibliographiques relatives au protocole, à la méthode... :

Intervention dans des colloques (Pôle National Zones humides intérieures)

Validation scientifique et/ou technique du projet :

Comité de suivi : Conseil Général de la Loire, Fédération départementale des chasseurs de la Loire, Syndicat des propriétaires, DDAF, Région Rhône-Alpes, ADAPRA / ASARA pour le suivi sur l'eau.

Financements

Partenaires financiers : Conseil Général de la Loire (75%) / Région Rhône-Alpes (20%) / FDCL (5%)

Nature des fonds utilisés : Taxe Départementale Espaces Naturels Sensibles (TDENS) du CG 42, Région, FDCL (mise à disposition de techniciens)

Moyens humains :

Département de la Loire : un chargé de mission

FDCL : 3 techniciens pour le suivi avifaune + 1 pour l'exploitation des données.